



Liberté • Égalité • Fraternité

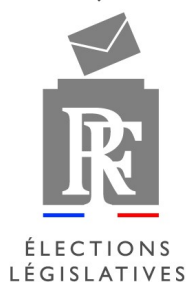
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 11 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 et 18 juin 2017



1^{er} tour de l'élection législative

Taux de participation à 17h00 en Dordogne

Le taux de participation estimé à 17h00 dans le département de la Dordogne est de **44,85 %** (contre 55,89 % au 1^{er} tour de l'élection législative en 2012 et 57,65 % au 1^{er} tour de l'élection législative en 2007).

Le taux de participation est estimé depuis le référendum de 2005 en fonction de trois bureaux tests au sein du département.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24 –



@Prefet24
